

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2016

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue mardi sixième (6^e) jour du mois de septembre deux mille seize à 19h30, au Centre communautaire situé au 857, chemin St-Ignace à Saint-Ignace-de-Stanbridge et à laquelle sont présents : Madame la conseillère Josée Goyette, ainsi que Messieurs les conseillers : Benoît Lamontagne, Ghislain Quintal, Éric Rioux, Donald Pinard et André Dulude, formant quorum sous la présidence Monsieur le maire Albert Santerre.

Madame Mélanie Thibault, directrice générale/secrétaire trésorière est également présente.

ORDRE DU JOUR

1. Période de recueillement
2. Considération et adoption de l'ordre du jour
3. Considération et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2016
4. Première période de questions
5. VOIRIE MUNICIPALE :
- 5.1 Factures du mois d'août 2016 :

Labo SM Inc.	Contrôle des matériaux	252.95\$
Les Consultants SM Inc.	Surveillance 1 ^{er} vers.	2 122.90\$
Bauval Tech-Mix	Asphalte froides	141.42\$

6. Suivi des travaux sur le Rang de l'Église Nord et versement du 1^{er} décompte
 7. Résolution d'autorisation pour l'emprunt temporaire en attendant une subvention conformément à l'article 1093 du code municipal.
 8. Annulation des processus d'adoption des règlements 311.012016 et 311.022016
 9. Demande de soutien financier pour les activités entourant la journée nationale des aînés le 1^{er} octobre 2016
 10. Autorisation de modification des forfaits cellulaires
 11. Demande de subvention Garage municipal – PIQM
 12. Inspection municipale – Dossier des nuisances extérieures
 13. Nomination de la FQM/ADMQ à titre de mandataire pour le mandat concernant l'assurance collective
 14. Loisir Sport Montérégie 2016-2017 / Adhésion
 15. Demande de dons pour la campagne Coquelicots 2016
 16. Demande commandite Tournoi Provincial Bantam de Bedford
 17. Demande de commandite pour l'Octoberfest de Notre-Dame-de-Stanbridge
 18. Système de sécurité centre communautaire
 19. Gouttières centre communautaire
 20. Offre pour travaux pour plafond salle d'eau sous-sol du centre communautaire
 21. Règlement de tarification – Aréna de Bedford
 22. Autorisation de paiement compte d'honoraire dossier Gestion Dexsen inc.
 23. Intégration du REGES aux règlements en urbanisme de la Municipalité
 24. Approbation des factures et des paiements suivants, à savoir :

Enviro5 inc.	Vidange des fosses	4 656.49\$
Ville de Cowansville	Frais cour municipale	172.46\$
Bulles d'air	Fête familiale	1 667.14\$
 25. Subvention activité – Noël des enfants
 26. INFORMATION
 27. Deuxième période de questions
 28. Correspondance de monsieur le maire
 29. Affaires diverses
 30. Approbation des comptes à payer
 31. Clôture (ajournement) de la session.
-

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

2016.09208 **Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 septembre 2016**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour proposé le 6 septembre soit et est approuvé tel que présenté en ajoutant au varia un sujet concernant les salles de toilette au sous-sol du Centre communautaire.

ADOPTÉE

2016.09209 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2016**

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par André Dulude et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2016 soit approuvé et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE

Période de questions

2016.09210 **Dépenses de voirie municipale du mois d'août 2016**

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par André Dulude et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise les dépenses en voirie suivantes :

Labo SM Inc.	Contrôle des matériaux	252.95\$
Les Consultants SM Inc.	Surveillance 1 ^{er} vers.	2 122.90\$
Bauval Tech-Mix	Asphalte froides	141.42\$

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

ADOPTÉE

19h39 : Le conseiller Donald Pinard prend son siège

2016.09211 **Suivi des travaux sur le Rang de l'Église Nord et versement du 1^{er} décompte**

CONSIDÉRANT le rapport de la firme «Les Consultants SM Inc.» qui recommande un paiement à l'entrepreneur général, au montant de 100 503,56 \$, incluant 4 370,67 \$ de TPS (5%) et 8 719,49 \$ de TVQ (9,975%) et ce, pour le total du décompte présenté.

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil autorise le versement pour le 1^{er} décompte tel que présenté par la firme «Les Consultants SM Inc.» soit un montant total incluant les taxes au montant de 100 503,56 \$ à « J.A. Beaudoin Construction Ltée. ».

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2016.09212 **Résolution d'emprunt pour la partie subvention des travaux sur le Rang de l'Église Nord**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge s'est vue confirmer par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, une aide financière de 573 354\$, dans le cadre du Programme de la taxe d'essence et de la contribution du Québec 2014-2018;

CONSIDÉRANT que dans le cadre dudit Programme de la taxe d'essence et de la contribution du Québec 2014-2018, la Municipalité a présenté une programmation pour les travaux de réfection du Rang de l'Église Nord incluant la mise en place d'un réseau d'égouts pluvial;

CONSIDÉRANT que le ministère a approuvé la programmation soumise;

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

CONSIDÉRANT que l'aide financière obtenue dans le cadre du Programme de la taxe d'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 sera être affectée au paiement de la totalité du service de la dette;

CONSIDÉRANT que l'article 1093.1 du Code municipal prévoit qu'une municipalité peut décréter un emprunt temporaire pour le paiement de dépenses et pour lesquelles le versement d'une subvention par le gouvernement est assuré et le contracter aux conditions et pour la période de temps qu'elle détermine, cet emprunt pouvant payer de façon total ou partiel les dépenses effectuées en vertu de la résolution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil contracte un emprunt temporaire n'excédant pas 573 354 \$ de la Caisse Desjardins de Bedford, qui sera remboursé dès la réception des versements de la subvention tel que prévue par le ministère.

QUE le conseil autorise la dépense en intérêts pour le financement de ce prêt.

QUE la directrice générale et secrétaire trésorière, Madame Mélanie Thibault soit autorisée aux fins des présentes à signer pour et au nom de la municipalité tous documents relatifs à cet emprunt.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2016.09213

Annulation du processus d'adoption des règlements 311.012016 et 311.022016

CONSIDÉRANT que la municipalité n'aura pas à procéder à un emprunt supplémentaire pour la réalisation des travaux sur le Rang de l'Église Nord;

CONSIDÉRANT que l'article 1093.1 du Code municipal prévoit qu'une municipalité peut décréter un emprunt temporaire pour le paiement de dépenses et pour lesquelles le versement d'une subvention par le gouvernement est assuré;

CONSIDÉRANT que le conseil désire annuler le processus d'adoption du règlement d'emprunt pour la construction d'un garage municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil abandonne le processus d'adoption des règlements 311.012016 et 311.022016.

ADOPTÉE

2016.09214

Demande de soutien financier pour les activités entourant la journée nationale des aînés le 1^{er} octobre 2016

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise la dépense pour le paiement d'une contribution de 6\$ par billet vendu à des citoyens aînés de la municipalité, ainsi qu'une contribution pour l'achat des gâteaux.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2016.09215

Modification des forfaits cellulaires

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise la modification des forfaits cellulaires actuels, ainsi que l'ajout d'un forfait pour la directrice générale Madame Mélanie Thibault.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

2016.09216

Demande de subvention dans le cadre du programme PIQM

CONSIDÉRANT la possibilité de déposer une demande de subvention au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités Volet 5 – Réfection et construction des infrastructures municipales (RECIM) sous-volet 5.1 – Projets d'infrastructure à vocation municipale et communautaire;

CONSIDÉRANT le besoin urgent pour la municipalité de se doter d'un garage municipal, afin de réduire les coûts d'entretien, ainsi que prévenir la dégradation accélérée de ses camions et la machinerie;

CONSIDÉRANT le danger actuel pour la santé et la sécurité de ses employés, lorsque certaines manœuvres doivent être effectuées à l'extérieur;

CONSIDÉRANT le coût d'une telle construction et le fardeau fiscal qu'il représente pour la population de Saint-Ignace-de-Stanbridge;

CONSIDÉRANT que la municipalité économise un montant substantiel par le maintien des travaux par son personnel, plutôt que par contrat;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil autorise le projet de construction d'un garage municipal.

QUE la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

ADOPTÉE

2016.09217

Dossier des nuisances

CONSIDÉRANT que la municipalité a obtenu de la cour une ordonnance d'enlèvement des nuisances, pour la propriété sise au 1087, chemin Steel-Murphy;

CONSIDÉRANT que malgré l'extension offerte au propriétaire ce dernier n'a pas complété les travaux de nettoyage, tel que décrit dans le jugement de la Cour;

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise la direction municipale à procéder au nettoyage du terrain de la propriété sise au 1087, chemin Steel-Murphy, le tout aux frais du propriétaire.

ADOPTÉE

2016.09218

Nomination de la FQM/ADMQ à titre de mandataire pour le mandat concernant l'assurance collective

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déjà adhéré au contrat d'assurance collective émis par Desjardins Sécurité Financière, dans le cadre du régime de la FQM et de l'ADMQ ;

CONSIDÉRANT QUE la FQM, par son conseil d'administration, a fait connaître sa décision de gérer elle-même, et à l'interne, l'assurance collective et a notamment constituer, à cette fin, un comité composé d'élus, de directeurs généraux de municipalité ou de MRC et de représentants de l'ADMQ et de l'ADGMRCQ;

CONSIDÉRANT QUE le contrat intervenu entre la FQM, l'ADMQ et Desjardins Sécurité Financière doit être renégocié à l'automne 2016, pour entrer en vigueur à compter du 1er janvier 2017;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a retenu les services des actuaires AON-HEWITT pour la représenter et la conseiller notamment dans la négociation de ce renouvellement de contrat et qu'elle s'est engagée à consulter l'ADMQ quant aux conditions de ce renouvellement;

CONSIDÉRANT QU'en conséquence il y a lieu que la municipalité mandate la FQM et son mandataire désigné (actuellement AON-HEWITT) pour la représenter dans la négociation de ce renouvellement;

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

CONSIDÉRANT QUE le comité mis sur pied par la FQM doit faire connaître ses recommandations quant aux modalités et au contenu d'un nouveau régime au début de l'année 2017, les conclusions du comité devant être mises en application, après un appel d'offres au bénéfice des municipalités visées par ce régime, le ou vers le 1er janvier 2018;

CONSIDÉRANT QUE pour être en mesure de mieux protéger les intérêts des municipalités et organismes membres du regroupement, la FQM et l'ADMQ souhaitent continuer à agir comme preneur du contrat cadre auprès de l'assureur, ce que désire également la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ce mode de gestion devrait générer des économies pour les municipalités visées par ce régime;

CONSIDÉRANT QUE le statut de la FQM comme preneur du contrat cadre ainsi que son rôle de négociateur pour son renouvellement, avec ou sans amendement, correspondent à la mission que lui confient exclusivement les articles 14.71 et 708 du Code municipal ainsi que l'article 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes;

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge mandate, irrévocablement jusqu'au 31 décembre 2017, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et son mandataire désigné (actuellement AON-HEWITT) pour agir à titre de représentant exclusif pour négocier l'adhésion de la municipalité et le renouvellement du régime d'assurance collective intervenu dans le cadre du régime de la FQM et de l'ADMQ, et ce, auprès de Desjardins Sécurité Financière ou, si nécessaire, de tout autre assureur.

QUE la Fédération québécoise des municipalités et son mandataire désigné (actuellement AON-Hewitt) soient autorisés exclusivement à négocier et à convenir, avec tout courtier et Desjardins Sécurité Financière, toute mesure pouvant être nécessaire pour assurer une transition harmonieuse entre le régime en vigueur et celui à être convenu au terme de sa renégociation actuellement et en vigueur jusqu'au 31 décembre 2016.

QUE la Fédération québécoise des municipalités et son mandataire désigné (actuellement AON-Hewitt) soient autorisés à obtenir accès au dossier d'assurance collective de la municipalité, et ce, auprès de tout courtier, ou de Desjardins Sécurité Financière.

QUE la Fédération québécoise des municipalités et son mandataire désigné (actuellement AON-Hewitt) soient autorisés à négocier, contre rémunération, les services fournis respectivement par eux.

QUE la présente résolution ne limite en rien le droit de la FQM de révoquer son mandataire désigné et y substituer un autre.

QUE la prise d'effet de la présente résolution soit immédiate et révoque tout autre mandat accordé antérieurement, sans autre avis.

ADOPTÉE

2016.09219

Adhésion à Loisir et Sport Montérégie

Il est proposé par Donald Pinard, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil renouvelle son adhésion à Loisir et Sport Montérégie pour l'année 2016-2017 et autorise le paiement des coûts d'affiliation au montant de quatre-vingt dollars (80,00 \$) plus taxes et nomme le conseiller Benoît Lamontagne en tant que personne déléguée pour représenter la municipalité au sein de l'Association.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2016.09220

Tournoi de Hockey Bantam de Bedford

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

QUE ce conseil autorise le paiement de trente dollars (30\$) en commandite pour le Tournoi de hockey Bantam de Bedford.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2016.09221

Demande de commandite pour l'Octoberfest de Notre-Dame-de-Stanbridge

Il est proposé par Donald Pinard, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise le paiement de cent dollars (100\$) en commandite pour le l'Octoberfest de Notre-Dame-de-Stanbridge

ADOPTÉE.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2016.09222

Plafond des salles de toilette au sous-sol du centre communautaire

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil accepte l'offre de « Les Constructions Benoît Grenier Inc. » au montant de 1 325\$ taxes incluses, afin de compléter les travaux de réparation des plafonds des salles de toilette du sous-sol au centre communautaire.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2016.09223

Autorisation de paiement compte d'honoraire dossier Gestion Dexsen inc.

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise la dépense et le paiement de trois mille huit cent quarante-neuf dollars et trente-six cents(3 849.36\$) pour les services juridiques dans le dossier de Gestion Dexsen inc.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2016.09224

Autorisation de dépenses et de paiements suivants :

Il est proposé par André Dulude, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil autorise les dépenses et paiements suivants, à savoir :

Enviro5 inc.	Vidange des fosses	4 656.49\$
Ville de Cowansville	Frais cour municipale	172.46\$
Bulles d'air	Fête familiale	1 667.14\$

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2016.09225

Activité du Noël de enfants

CONSIDÉRANT le dépôt au conseil d'une demande de subvention préparé par des bénévoles, qui désirent s'impliquer dans la préparation et l'animation de l'activité du Noël des enfants;

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI**

CONSIDÉRANT le budget soumis pour l'activité soit un montant de 1 150\$;

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil accepte de subventionner cette activité et autorise le versement de la subvention au comité organisateur.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2016.09226

ADOPTION projet de Règlement numéro 312-012016 portant sur le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge

CONSIDÉRANT l'obligation d'adopter un nouveau règlement sur le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil adopte le règlement numéro 312-012016 portant sur le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge.

ADOPTÉE

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

2016.09227

ADOPTION projet de Règlement numéro 313-012016 portant sur le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge

CONSIDÉRANT l'obligation d'adopter un nouveau règlement sur le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par André Dulude, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil adopte le Règlement numéro 313-012016 portant sur le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge.

ADOPTÉE

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

Deuxième période de questions

2016.09228

Approbation des comptes à payer

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil approuve les dépenses et paiements suivants :

N° déboursé	Date	Nom	Description	Montant
201600268 (I)	2016-08-15	PETITE CAISSE	achats divers	255,66 \$
201600270 (I)	2016-08-15	BELL MOBILITÉ	Ipad	202,10 \$
201600271 (I)	2016-08-15	DESJARDINS SECURITE	Assurance collective	859,96 \$
201600272 (I)	2016-08-25	HYDRO QUEBEC	Électricité terrain et mairie	354,84 \$
201600273 (I)	2016-09-06	MARIE BERTRAND FLEURISTE	Fleurs (J-P Santerre)	91,98 \$
201600274 (I)	2016-09-06	LOISIR ET SPORT MONTEREGIE	Adhésion 2016-2017	92,36 \$
201600275 (I)	2016-08-25	SANI ECO INC.	Traitement recyclage	171,05 \$
201600276 (I)	2016-08-25	VIDEOTRON LTÉE	Téléphone mairie	230,56 \$
201600277 (I)	2016-09-06	LES NOTAIRES MENARD &	Convention REN	302,44 \$
201600278 (I)	2016-09-06	Enviro5 inc.	Vidange de fosses	4 656,49 \$
201600279 (I)	2016-09-06	PARADIS, LEMIEUX, FRANCIS,	Services juridiques (dossier	3 849,36 \$

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI**

201600280 (I)	2016-09-06	VILLE DE COWANSVILLE	Frais Cour Municipale	172,46 \$
201600281 (I)	2016-08-29	GESTION ÉLECTRONIQUE DE	Inspection et urbanisme	2 128,44 \$
201600282 (I)	2016-08-29	VIDEOTRON LTÉE	Hébergement	22,98 \$
201600283 (I)	2016-09-06	MICHEL BRAIS	Entretien espace vert	750,00 \$
201600284 (I)	2016-09-06	DESJARDINS SECURITE	Pension	777,88 \$
201600285 (I)	2016-09-06	DESJARDINS SECURITE	Assurance collective	859,96 \$
201600286 (I)	2016-09-06	J.A. BEAUDOIN	Décompte #1 REN2016	100 503,56 \$
201600287 (I)	2016-09-06	GESTION ÉLECTRONIQUE DE	Inspection	1 774,28 \$
201600288 (I)	2016-09-06	R.I.E.D.S.B.M.	Enfouissement	1 490,32 \$
201600289 (I)	2016-09-06	BAUVAL TECHMIX	Asphalte froide	141,42 \$
201600290 (I)	2016-09-06	BULLES D'AIR	Fête familiale	1 667,14 \$
201600291 (I)	2016-09-06	TOURNOI PROVINCIAL	Commandite	30,00 \$
201600292 (I)	2016-09-06	LABORATOIRES D'ANALYSES	Contrôle des matériaux 1er vers	252,95 \$
201600293 (I)	2016-09-06	LES CONSULTANTS S.M. INC	Surveillance de chantier 1er vers. REN	2 122,90 \$

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour les dépenses décrites.

directrice-générale /secrétaire-trésorier

2016.09229

Levée de la séance

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par André Dulude et résolu à l'unanimité :
QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

Albert Santerre, maire

Mélanie Thibault, directrice générale /
secrétaire trésorière

Je, Albert Santerre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Albert Santerre, maire